La préfecture décide d’expulser un jeune Albanais qui aurait sauvé une octogénaire des flammes : “Les vérifications effectuées n’ont pas permis de corroborer l’acte de bravoure tel qu’il a été relaté”

05/01/2023 à 22h25



Le 2 février 2022, Roland Aliu, un Albanais de 25 ans en pleine demande de titre de séjour, porte secours à une octogénaire quand sa maison prend feu. Décoré par les Sauveteurs de la Vienne, il voit sa demande refusée par la préfecture de la Vienne qui l’oblige à quitter le territoire français. Les services de l’État remettent en cause son acte de bravoure.

(…)

La préfecture évoque également un autre motif pour justifier son refus, plus surprenant. “*Les vérifications effectuées auprès des services de secours et de police mobilisés sur*

l’incendie n’ont pas permis de corroborer l’acte de bravoure tel qu’il a été relaté“, nous écrivent les services de la préfecture de la Vienne. “*Ils sont arrivés après, donc ils ne m’ont pas vu*, répond le jeune homme. *Mais personne, ni la police, ni la préfecture, ne m’a demandé de raconter ma version.*” Les fumées inhalées lui ont tout même fait passer la suite de la soirée à l’Hôpital de Poitiers.

france3-regions.francetvinfo.fr